



## Litige avec la societe cofinoga

Par **cloclo**, le **25/03/2010** à **20:35**

Bonjour, on me demande de regler un emprunt souscrit a " cofinoga " soit disant a mon nom , alors que je n ai jamais eu personnellement affaire a cette societe , aussi ce crédit date de 1994 , et je n ai jamais reçu aucun courrier de leur part . j ai reçu un appel de cette societe m ayant retrouvé au bout de 15 ans me reclamant la somme de 1800 euros et me menaçant de me mettre au tribunal tres bientot . que puis je faire et quels eventuels recours ai-je , etant a la retraite . vous remerciant par avance , mes salutations distinguées .